

## **1. IDENTIFICATION DU FABRICANT**

SARL BRD Industry  
3 rue Bonlieu  
33610 Cestas  
06 64 38 86 26  
[brd.industry@gmail.com](mailto:brd.industry@gmail.com)

## **2. COMPOSITION**

Matières grasses animales d'origine bovine

## **3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Sans danger

## **4. PREMIERS SECOURS**

Sans observation

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'exécution :

- Conseillé : poudre
- Déconseillé : eau, dioxyde de carbone

## **6. PRECAUTIONS A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE SOUS SA FORME LIQUIDE**

- Précautions pour l'environnement :  
Procéder à un barrage autour de la dispersion et des égouts. Lorsque le produit est figé, le ramasser à la pelle puis laver les parties souillées avec une lessive de soude chaude.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manipulation : sans risque particulier
- Stockage : ne pas gerber, maintenir à 10°C

## **8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Exposition : sans observation particulière
- Protection individuelle : sans risque particulier

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Etat physique : état solide à T° ambiante, état liquide à 45°C
- Couleur : blanche
- Densité : A 15°C → 0.936-0.952. A 100°C → 0.859-0.861
- Point d'éclair : 327 °C
- Point d'auto-inflammation : 354 °C

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

Sans observation particulière

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Sans effet primaire ou secondaire

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Effets neutres sur l'environnement

**13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Elimination par la filière des D.I.S. (déchets industriels spéciaux) ou retraitement par le fabricant.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPOR**

Pas de classification de transport

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Absent de la liste des produits soumis à la réglementation d'étiquetage des substances dangereuses, directive communautaire 67/548/CEE.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit